

L'Etat de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds introduisent le recrutement en ligne

Les administrations publiques de la Ville de La Chaux-de-Fonds et de l'État de Neuchâtel poursuivent la modernisation de leurs processus administratifs: dès la mi-septembre 2012, une solution informatisée permettra aux personnes postulant pour un emploi au Canton ou à la Ville de La Chaux-de-Fonds, de le faire par voie électronique (e-recrutement). Ce service sera disponible aux adresses suivantes: www.ne.ch/offreemploi et www.chaux-de-fonds.ch/postes-ouverts

Cette nouvelle prestation vise plusieurs objectifs principaux, comme l'accessibilité facilitée et en tout temps aux offres d'emploi ou la simplification et la fiabilisation de la transmission des dossiers de candidature. Le recours à la voie électronique permettra également aux candidat-e-s de s'assurer en temps réel de la bonne réception de leur dossier, ainsi que du traitement rapide de leur postulation. En outre, l'abandon de transmission des pièces physiques sera plus économique pour les candidat-e-s.

Du point de vue du fonctionnement interne de l'administration, les avantages de ce nouveau système sont importants: le remplacement du flux physique des dossiers par une transmission de données informatisées simplifiera notablement le travail des services des ressources humaines. Cette rationalisation permettra de porter une plus grande attention à des prestations à plus haute valeur ajoutée, en matière d'analyse, de conseil et d'accompagnement des processus de recrutement.

Le e-recrutement se traduit pour le candidat ou la candidate par le dépôt sur un site sécurisé des informations et des pièces constitutives de son dossier personnel. Après un envoi automatisé d'un accusé de réception, les éléments transmis sont traités de manière confidentielle, rapide et efficace par les recruteurs de chacune des deux administrations. A relever que cette modernisation ne concerne que le processus administratif du recrutement, les opérations d'analyse des offres et de sélection des candidats seront quant à elles toujours assurées par des spécialistes en la matière.

A noter enfin que cette solution électronique, fortement encouragée, est un plus par rapport à la situation actuelle. Elle correspond à ce qui se fait dans nombre d'entreprises et n'exclut en aucune manière les candidates et candidats non connectés.

Pour de plus amples renseignements:

Thierry González, chef du Service des ressources humaines de l'Etat de Neuchâtel, tél. 032 889 64 50.

Ioana Niklaus, cheffe du Service des ressources humaines de la Ville de La Chaux-de-Fonds, tél. 032 967 62 81.

Neuchâtel, le 10 septembre 2012